

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

- 1A – 1 Service Prévention.- Projet Rang scolaire.- Avenant à la convention cadre Mobilité.
- 1C – 1 Paiement d'une indemnité pour la prestation des membres du jury du concours agricole lors de la foire de Saint-Job.
- 2D – 1 Fabriques d'église catholiques.- Budgets pour 2013.- Avis.
2D – 2 Centième anniversaire de l'église de Saint-Job.- Subside exceptionnel.
- 3 – 1 Régie Foncière.- Nouvelles constructions sises rue des Polders, n° s 6, 8, 10, 12 14 et 16.-
Fixation des conditions de location.
- 4A – 1 Travaux publics.- Nouvelle loi communale article 234, alinéa 3.- Marchés publics.- Communication des décisions du Collège des Bourgmestre et échevins.
4A – 2 Salle Jacques Van Offelen.- Remplacement du revêtement de la salle de sport et assainissement autour du bâtiment.- Approbation des conditions du marché.
4A – 3 Installation de caméras de surveillance (phase 5).- Approbation du projet, de la dépense, du mode de passation du marché et du financement de la dépense.
4A – 4 Ecole des Eglantiers.- Remplacement de châssis (2ème phase).- Approbation de la modification du mode de financement.
- 6A – 1 Budget 2012.- Modifications budgétaires n°s 4 et 5 (services ordinaire et extraordinaire).
- 6C – 1 Marchés publics.- Nouvelle loi communale article 234, alinéa 3.- Communication de décisions du Collège des Bourgmestre et échevins.
6C – 2 A.S.B.L. Promotion des Parcs Publics et des Espaces Verts Publics".- Comptes et bilan 2011.- Approbation.
6C – 3 Aménagement du Cimetière de Verrewinkel.- Phase 5.- Approbation de l'estimation de la dépense, des documents d'adjudication, du mode de passation du marché et du mode de financement.
- 6D – 1 A.S.B.L. Le Parascolaire d'Uccle.- Compte et bilan 2011.- Budget 2013.
- 7A – 1 Marchés publics.- Prise pour information, en application de l'article 234, alinéa 3 de la nouvelle loi communale, d'une décision du Collège des Bourgmestre et échevins fixant les conditions des marchés.
7A – 2 Service prévention.- Marchés publics.- Prise pour information, en application de l'article 234, alinéa 3 de la nouvelle loi communale, d'une décision du Collège des Bourgmestre et échevins fixant les conditions des marchés.
7A – 3 Service Prévention.- Convention avec l'école Notre-Dame du Wolvenberg.
- 9 – 1 A.S.B.L. "Bibliothèque des jeunes" située à Linkebeek.- Subside extraordinaire.

Question écrite :

12/22 M. De Bock : arrivée massive de Français.

Uccle, le 18 septembre 2012.

Par ordonnance :
Le Secrétaire communal f.f.,

Thierry BRUIER-DESMETH

Le Collège,

Armand DE DECKER
Bourgmestre.